



Colloque organisé par l'Observatoire des mutations
institutionnelles et juridiques (OMIJ EA 3177)

Responsables scientifiques :

Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, Maître de conférences à l'Université de
Limoges, et

Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur à l'Université de Limoges

Vendredi 10 mai 2019

Colloque
L'abattage sans
étourdissement

Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges
Amphithéâtre du Campus Universitaire de
Brive la Gaillarde

Programme et inscriptions : www.unilim.fr/omij

FONDATION



**MILLIONS
D'AMIS**

reconnue d'utilité publique

OMIJ

Observatoire des Mutations
Institutionnelles
et Juridiques



**Université
de Limoges**





Vendredi 10 mai 2019

Colloque

L'abattage sans étourdissement

13h30 : Accueil des participants autour d'un café

14h : Ouverture du colloque -

Lucille Boisseau-Sowinski, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges

14h15 : Abattage rituel et liberté religieuse,

Moustapha Afroukh, Maître de conférences en droit public à l'Université de Montpellier

14h35 : De la diversité des droits comparés à l'harmonisation du droit européen,

Claire Vial, Professeur en droit public à l'Université de Montpellier

14h55 : Vers une évolution de la réglementation européenne ? L'article 61 du rapport du 31 janvier 2019 sur la mise en œuvre du règlement (CE) no 1/2005 du Conseil relatif à la protection des animaux pendant le transport, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union

Sophie Duthoit-Lulov, Doctorante à l'Université de Limoges

15h15 : Question – débat avec le public

15h35 : Pause

16h : Traçabilité et droit à l'information du consommateur sur le mode d'abattage

Catherine Kamianeckj, Magistrate à la Cour d'appel de Poitiers

16h20 : Abattage rituel et labellisation bio : l'arrêt de la CJUE, Grande chambre, du 26 février 2019, Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) contre Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Fabien Marchadier, Professeur en droit privé à l'Université de Poitiers

16h40 : Conclusions et clôture du colloque

Jean-Pierre Marguénaud, Professeur en droit privé à l'Université de Limoges

17h : Cérémonie de remise des diplômes du DU droit animalier – Promotion Jacques Leroy

Allocation du parrain de la promotion, Jacques Leroy

17h30 : Cérémonie de remise du Prix Michelet et présentation par le lauréat de sa proposition

18h : Cocktail de clôture

Entrée libre et gratuite

